

CONCOURS

Service des ressources humaines
Division de la dotation

BRIGADIERS SCOLAIRES

BRIGADIÈRE OU BRIGADIER SCOLAIRE

POSTES TEMPORAIRES SUR APPEL

La Ville de Québec est présentement à la recherche de candidatures en vue de constituer une liste de réserve pour les postes de brigadière ou brigadier scolaire sur appel pour les arrondissements.

SOMMAIRE DE LA FONCTION	Sous l'autorité de la directrice ou du directeur, la personne titulaire du poste est appelée à assumer différentes tâches reliées à la sécurité des écolières et des écoliers aux traverses des rues lors des entrées et des sorties des écoles. Elle les fait traverser et les sensibilise aux bons comportements à adopter sur le réseau routier, utilise des méthodes de travail sécuritaires, vérifie les équipements, demande l'assistance des services médicaux d'urgence au besoin et informe son supérieur immédiat de toute anomalie.
EXIGENCES	Être exempte ou exempt de tout antécédent judiciaire (une autorisation de vérification à cet effet devra être signée par la candidate ou le candidat). Être en bonne condition physique (mobilité, vision, etc.). Être disponible sur appel principalement en semaine durant l'année scolaire, généralement de septembre à juin et selon les besoins durant la saison estivale.
TRAITEMENT	Salaire horaire de 19,48 \$ (échelle 2014).
HORAIRE	Horaire de travail variable selon les besoins ou l'horaire fourni par l'employeur.
PÉRIODE D'AFFICHAGE	Du 21 novembre au 4 décembre 2016.
NUMÉRO DE CONCOURS	BRIGT-002-2016.
INSCRIPTION	Les personnes intéressées et répondant aux exigences doivent postuler en ligne en accédant au site Internet de la Ville de Québec situé à l'adresse suivante : www.ville.quebec.qc.ca dans la rubrique Services en ligne, sous l'appellation Emplois et stages. Les candidatures seront analysées sur la foi des documents soumis au moment de l'inscription.
ÉQUITÉ EN EMPLOI	La Ville de Québec souscrit au principe d'équité en emploi et applique un programme d'accès à l'égalité en emploi pour les femmes, les autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées.